

## DROIT À L'IMAGE et AUX PROPOS POUR UN ENFANT

Votre enfant a participé cette année à l'Opération "Le 27 mars, les enfants du siècle prennent la parole" de l'ANRAT, Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale.

Au cours de ce projet, il a pu être pris en photo et/ou filmé. L'utilisation de ces images est conditionnée par l'accord des parents ou tuteur légal, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous

Je soussigné(e).....(nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

Demeurant à

Adresse .....

Code..... Postal.....

Ville.....

Dans le cadre de la participation de mon enfant,

Nom et Prénom de votre enfant : ..... aux actions relatives à l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale.

### **Accepte et autorise.**

à titre gracieux pour la France et le monde entier et pour une durée de 10 ans à partir de la signature de la présente autorisation l'exploitation et la diffusion par l'ANRAT des photos, films, intégralement ou par extraits sous toutes formes et tous supports et notamment par voie :

- De presse (plaquette d'information sur les dispositifs, etc,...) ;
- D'expositions ;
- De projections publiques ;
- Audiovisuelle ;
- Informatique ;
- Supports de communication de l'ANRAT et de l'Opération "Le 27 mars, les enfants du siècle prennent la parole" (plaquette, site internet, blog,...)

Les bénéficiaires de l'autorisation s'interdisent de procéder à une exploitation commerciale des images, de diffuser des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, d'utiliser les images dans tout support à caractère raciste, xénophobe ou toute exploitation préjudiciable ou interdite par la loi.

Conformément à la loi, le libre accès aux données vous concernant est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en fait et disposer du droit de retrait de ces données.

Fait à .....

Le .....

Signature du représentant légal

Précédée de la mention « bon pour accord »